



Fédération du Commerce
et de la Distribution



La conjoncture dans la filière alimentaire en 10 slides

Septembre 2025

Conjoncture dans la filière alimentaire : les indicateurs clés

Petite reprise de la **consommation alimentaire des ménages** (à domicile). Les dépenses alimentaires ont progressé de +0,3% en volume au cours des sept premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024. Les **premiers éléments** issus des panelistes - Circana et NielsenIQ - indiquent également une amélioration des volumes au cours des mois passés.

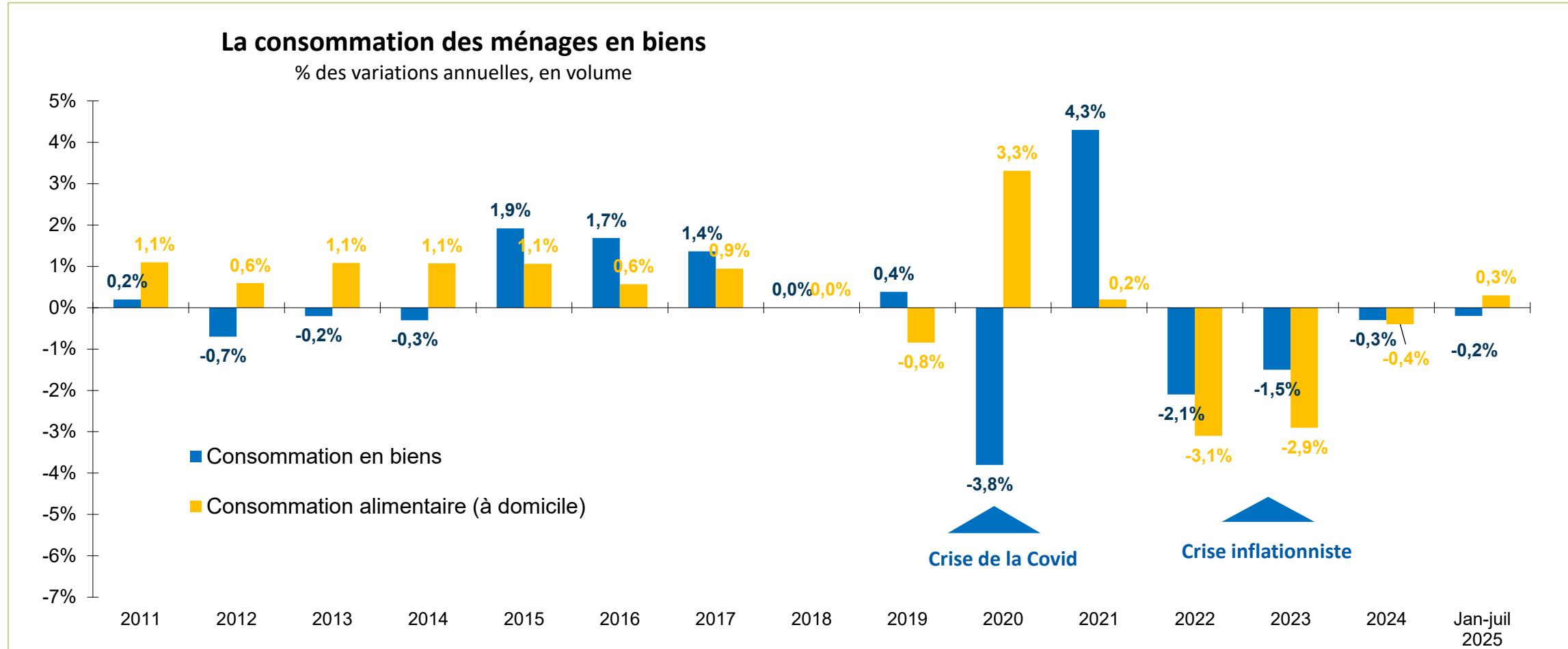
L'appréciation des dépenses alimentaires des Français ne saurait être exhaustive sans la prise en compte de la **restauration hors foyer (RHF)** dont le poids n'a cessé de progresser au cours des dernières années. Le hors domicile représente ainsi près de 35% en volume des dépenses des Français pour leur alimentation. Une part en hausse de 7,3 points entre 1990 et 2024. En outre, l'activité de la RHF (commerciale + collective) a continué de progresser au cours du premier semestre 2025.

Les prix à la consommation de l'alimentation (indice INSEE) augmentent modérément (+1% au cours des huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024), après +1,4% en moyenne annuelle en 2024 et +11,8% en 2023. Cette moyenne masque cependant de fortes hausses : +18% pour le chocolat et produits à base de chocolat sur un an en juillet, +16% pour le café ou encore +6% pour le bœuf et veau. A noter le bond du prix des boissons rafraîchissantes sans alcool (BRSA) : +10%, dans un contexte de hausse de la « taxe sodas », et en parallèle, -8% pour les pommes de terre et -7% pour l'huile d'olive.

Le chiffre d'affaires des **industriels français de l'agroalimentaire** a progressé en valeur en début d'année (+3,3% sur les six premiers mois), dans un contexte de rebond de leurs **prix de vente** (+2,9% sur sept mois en 2025). La production est de son côté toujours atone (-0,6% en volume). Enfin, le niveau du **taux de marge d'exploitation des IAA (EBE/VA)** reste élevé et progresse encore en T2 2025 (+2 points). Il s'est établi à 41,3%, soit un niveau supérieur de 4,8 points à sa moyenne 2010-2025.

1 Consommation des ménages : l'alimentaire se redresse (très) modestement

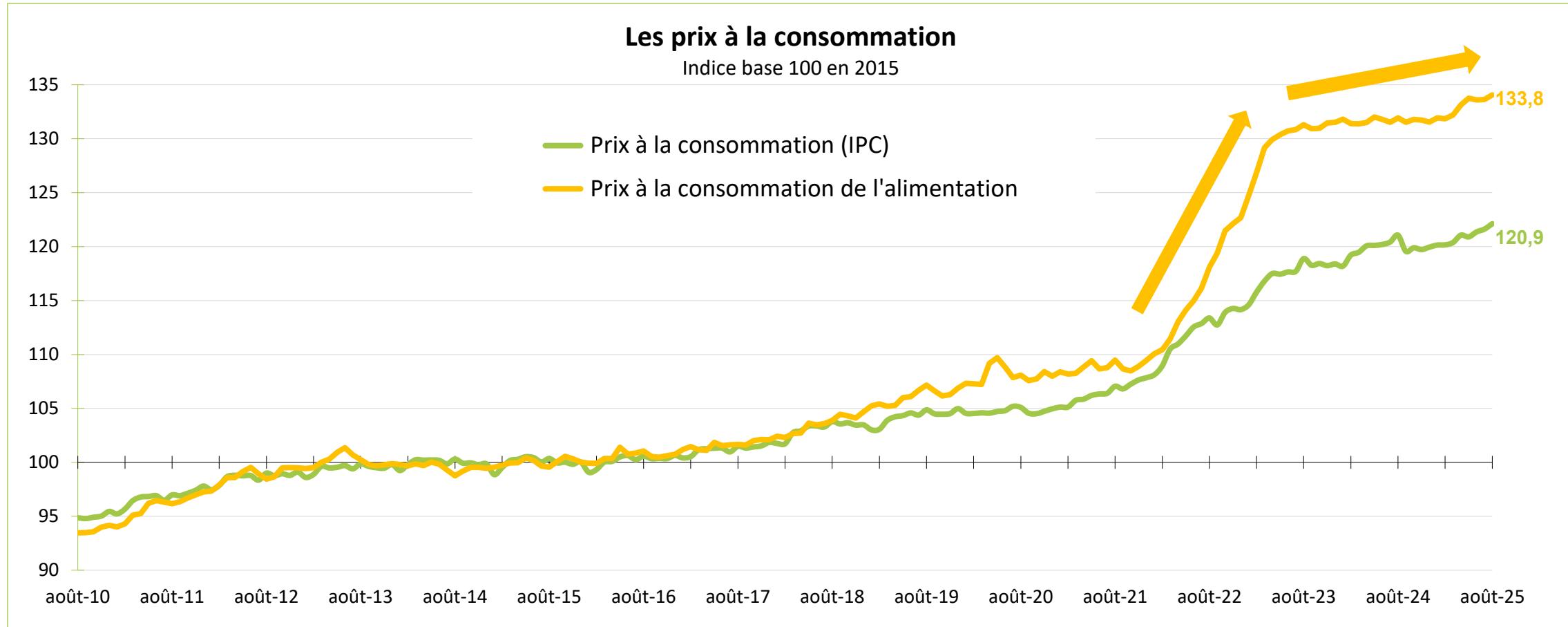
Après deux années marquées par une forte inflation alimentaire (+20% entre 2021 et 2023), le tassement de la croissance des prix n'a pas suffi à dynamiser les dépenses alimentaires des Français en 2024 (-0,4% en volume). Les dépenses de consommation alimentaire ont toutefois légèrement progressé au cours des 7 premiers mois de 2025.



Source : INSEE – traitement FCD

2 Prix à la consommation : les prix alimentaires augmentent de 1% sur 8 mois

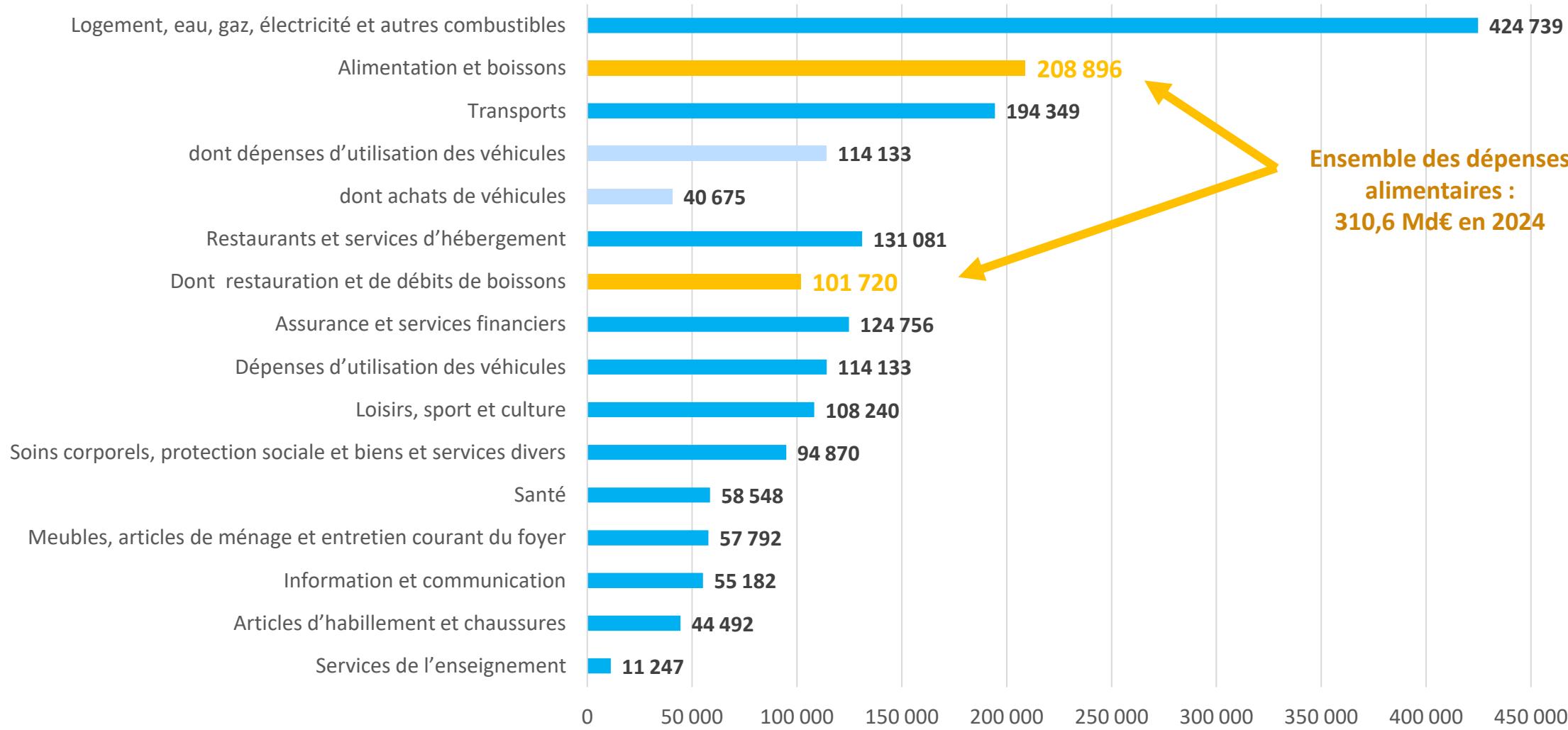
Après deux années marquées par une forte inflation (5% en moyenne annuelle en 2022 et en 2023), les prix à la consommation ont progressé de 2% en 2024 et de 0,9% au cours des 8 premiers mois de 2025. Les **prix de l'alimentation** ont quant à eux progressé de 1% au cours de cette période (et +1,6% entre janvier et août), après +1,4% en moyenne annuelle en 2024 et +11,8% en 2023.



Source : INSEE – traitement FCD

3 La consommation des Français : les grands agrégats en 2024 (rappel)

Dépenses de consommation des ménages (M€)



Ensemble des dépenses alimentaires :
310,6 Md€ en 2024

Source : INSEE

4 Consommation des ménages : les marchés en 2025 (*consommation à domicile*)

Derrière les tendances globales de consommation en biens plutôt atones, certains marchés restent mal orientés en alimentaire (viande bovine fraîche, vins, légumes), alors que d'autres progressent (produits laitiers, œufs, volaille). A noter, dans les services, la résistance de la restauration hors foyer au cours du premier semestre.

Les marchés en recul en 2025 (*non exhaustif*)

	2025 (vol)	Observations
Alimentaire		
Viande (global)	-2,1% (5 mois 2025)	Baisse globale structurelle -2,4% en 2024
Dont Charcuterie	-0,1% (S1 2025)	Baisse globale structurelle -1,6% en 2024
Dont Bœuf (viande fraîche)	-8,9% (5 mois 2025)	Baisse globale structurelle -4,1% en 2024
Vins tranquilles	-7% (GMS) (7 mois // 2023)	Baisse structurelle, les vins rouges sont les plus touchés (-7,5%)
Vins effervescents	-2% sur 5 mois 2025 (GMS)	Seuls les effervescents étrangers progressent : +2% en volume sur 5 mois en 2025
Produits de la mer	-5% poisson frais -3,3% surgelés -0,1% conserves (S1 2025)	Tendance similaire en cumul annuel mobile

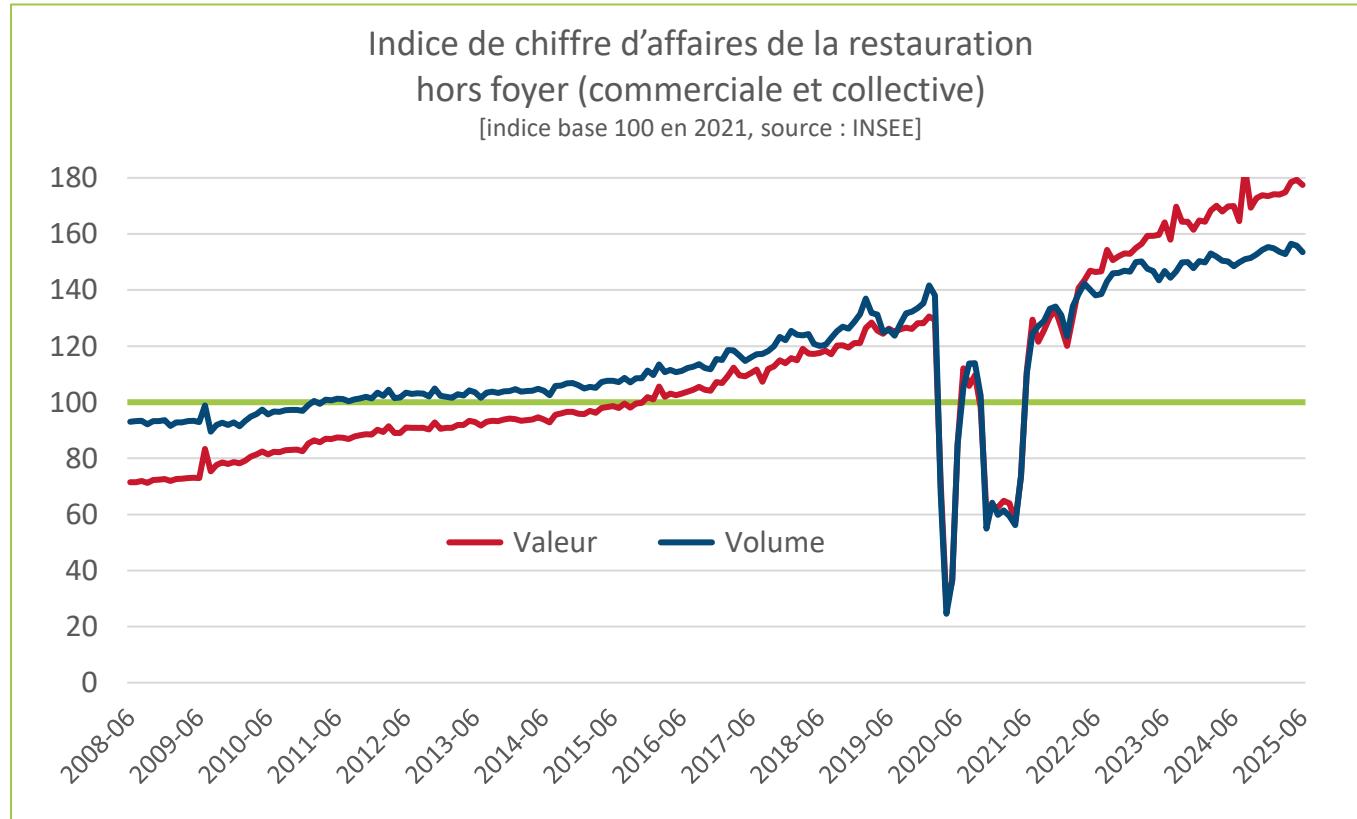
Les marchés en progression en 2025 (*non exhaustif*)

	2025 (vol)	Observations
Alimentaire		
Produits laitiers	+0,2% (CAM P8 2025)	La hausse a concerné la crème (+1,1%), les fromages LS (+2,8%), l'ultra-frais (+1,7%). Le lait liquide reste en retrait (-2,5%)
Œufs	+3,6% (S1 2025)	Belle dynamique de croissance après +2,9% en 2023 et +2% en 2024
Volaille	+1,0% (S1 2025)	La volaille est devenue en 2024 la viande la plus consommée en France devant le porc. +5,1% en 2024
Viande hachée fraîche	+2,4% (5 mois 2025)	Poursuite de la croissance après +1,7% en volume
RHF	+2,6% (S1 2025)	Croissance se maintient en volume, après +2,5% en 2024 en moyenne annuelle

Sources : INSEE, FranceAgriMer, CNIEL, Interfel, ...

5 Consommation des ménages : la restauration hors foyer

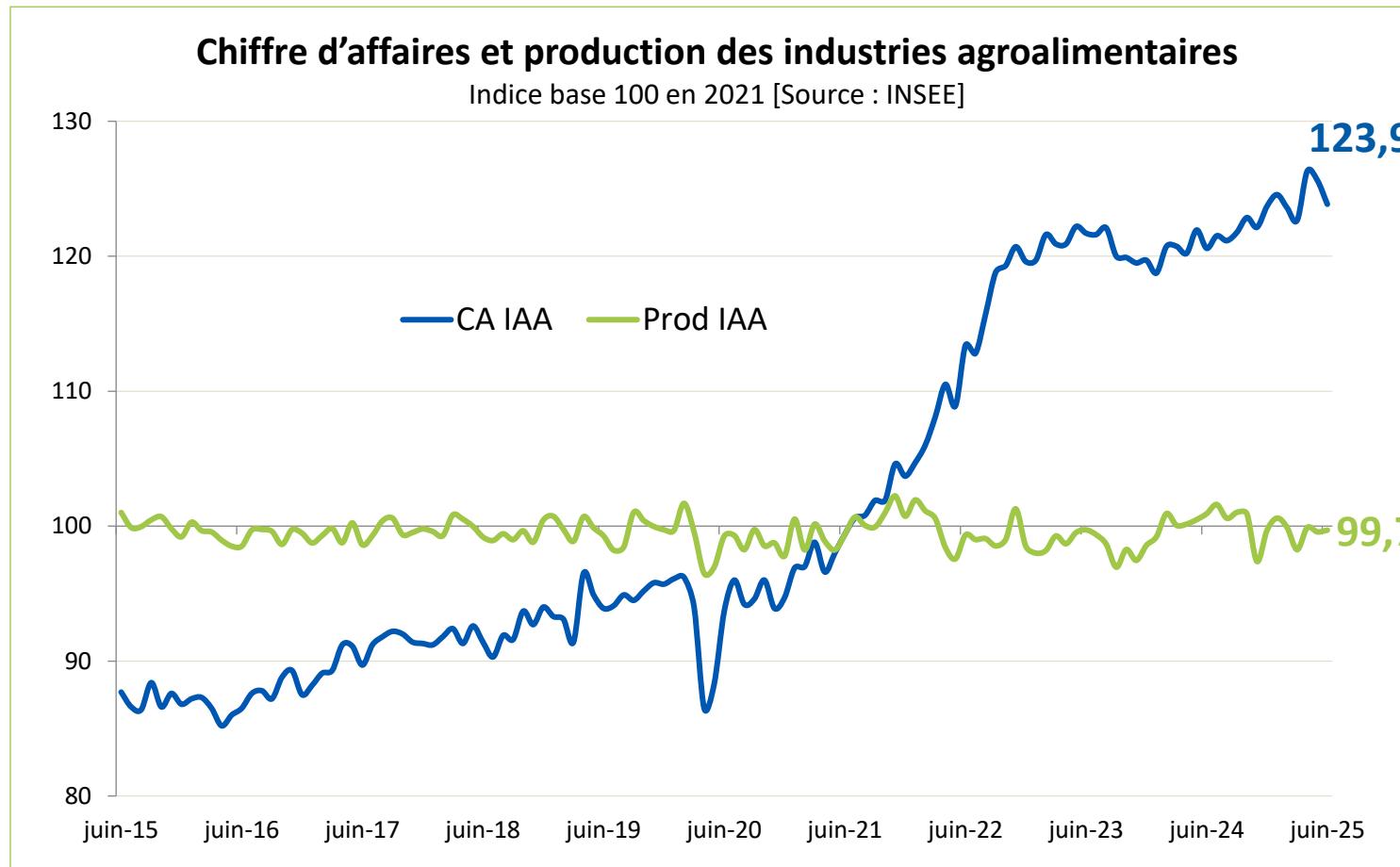
Les ventes en volume de la restauration hors foyer (RHF) ont progressé de 2,6% au cours du premier semestre 2025 par rapport au premier semestre 2024. En valeur, les ventes résistent davantage : +4,6% au cours du premier semestre 2025, dans un contexte de hausse des prix plus soutenue que sur le marché de l'alimentation à domicile (+2,2% de progression des prix des services de restauration en S1 2025 contre 1% pour les produits alimentaires).



	Crois. valeur	Crois. volume
2017	6,7%	5,4%
2018	6,6%	5,0%
2019	6,8%	5,4%
2020	-32,2%	-33,1%
2021	16,0%	14,5%
2022	46,1%	40,3%
2023	11,5%	5,3%
2024	5,8%	2,5%
S1 2025	4,6%	2,6%

6 Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires : porté par un effet prix en S1 2025

L'effet prix a porté la croissance du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires françaises. Le chiffre d'affaires a augmenté de 3,3% en S1 2025 (+5,1% dans la zone €). La production s'est contractée de -0,6% au cours de la même période (+1,5% dans la zone €).

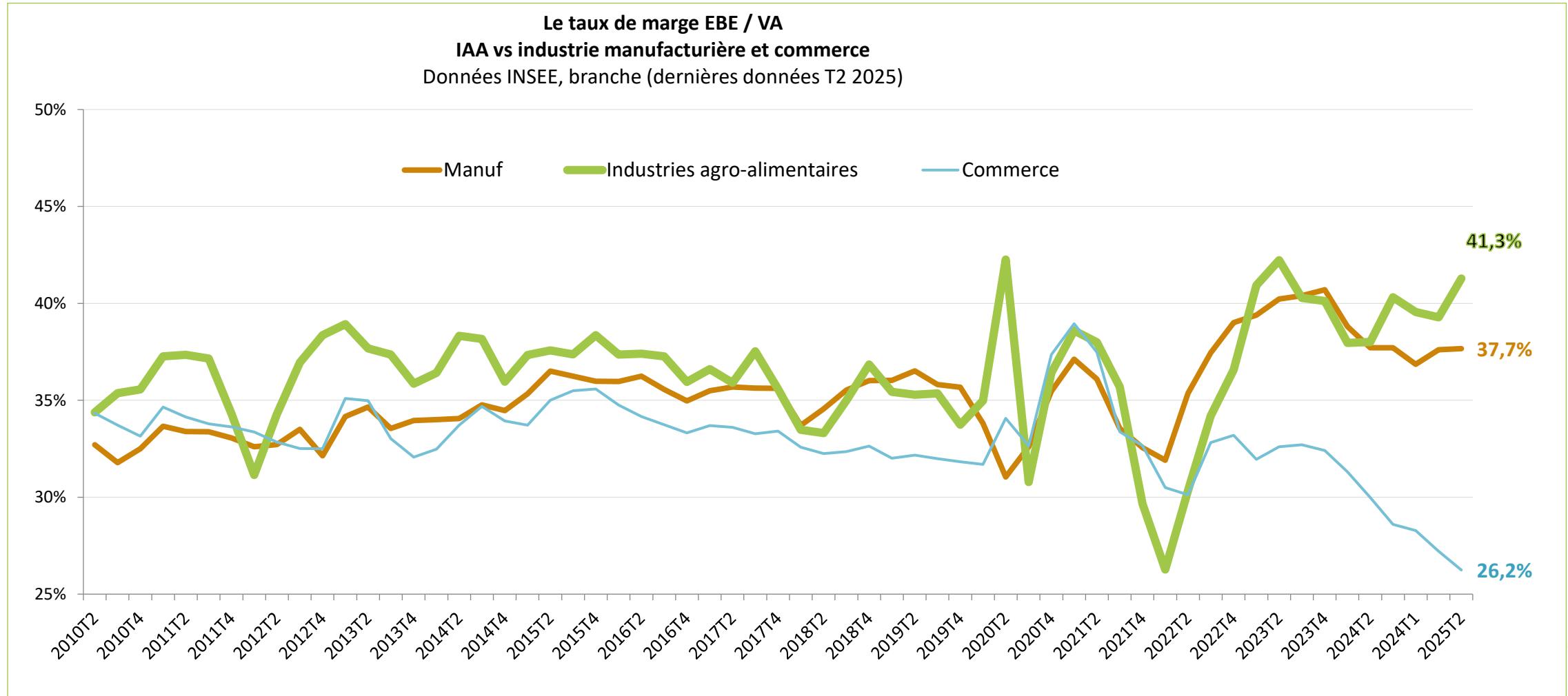


Indice base 100 en 2021	Chiffre d'affaires Indice en valeur	Production Indice en volume		
2021	100,0	-	100,0	-
2022	113,2	13,2%	99,5	-0,5%
2023	120,8	6,7%	98,5	-1,0%
2024	121,3	0,4%	99,7	1,7%
S1 2025 / S1 2024	-	3,3%	-	-0,6%

Source : INSEE – traitement FCD / données CVS-CJO

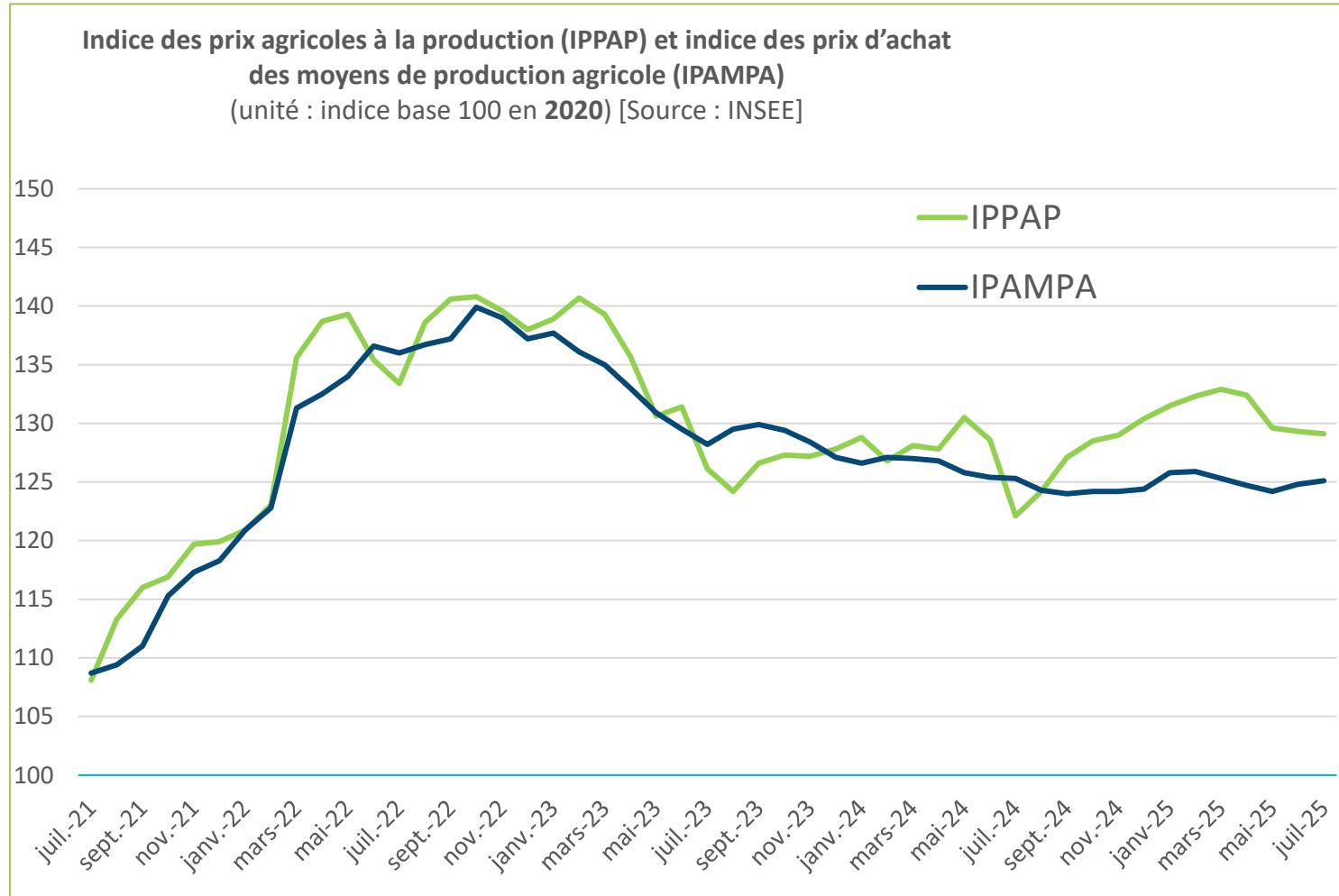
7 Le taux de marge d'exploitation des industries agroalimentaires : supérieur à sa moyenne de longue période en 2025

Le taux de marge (rapport EBE / VA en %) dans les industries agroalimentaires a rebondi de 2 points entre T1 2025 et T2 2025. Il s'établit à 41,3% en T2 2025, soit un niveau supérieur de 4,8 points à sa moyenne 2010-2025.



8 Les prix en amont de la filière : les prix agricoles

Après deux années de recul, quelques pressions haussières se font ressentir sur les indices de prix en amont de la filière agricole. L'IPPAP (prix sortis de ferme) en particulier s'est redressé au cours des derniers mois.



IPAMPA : en baisse début 2025

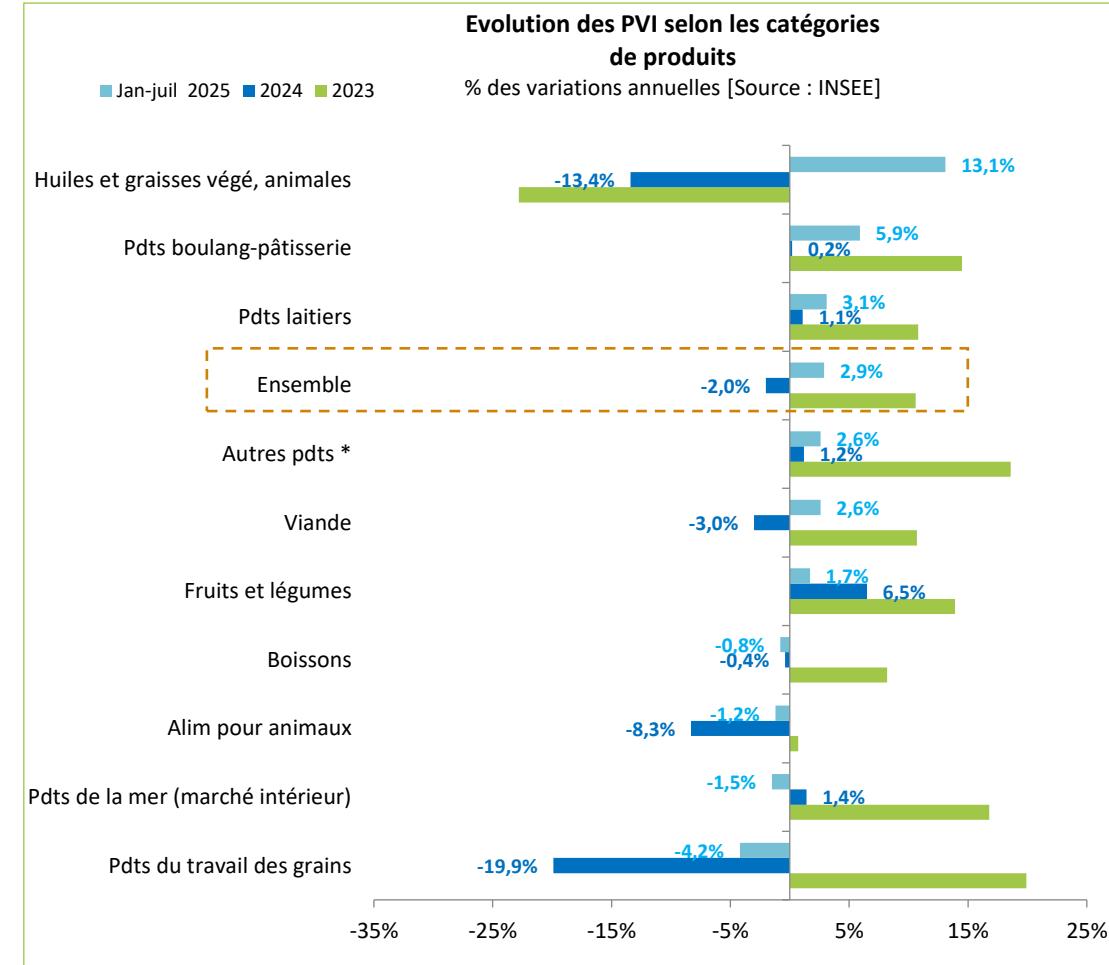
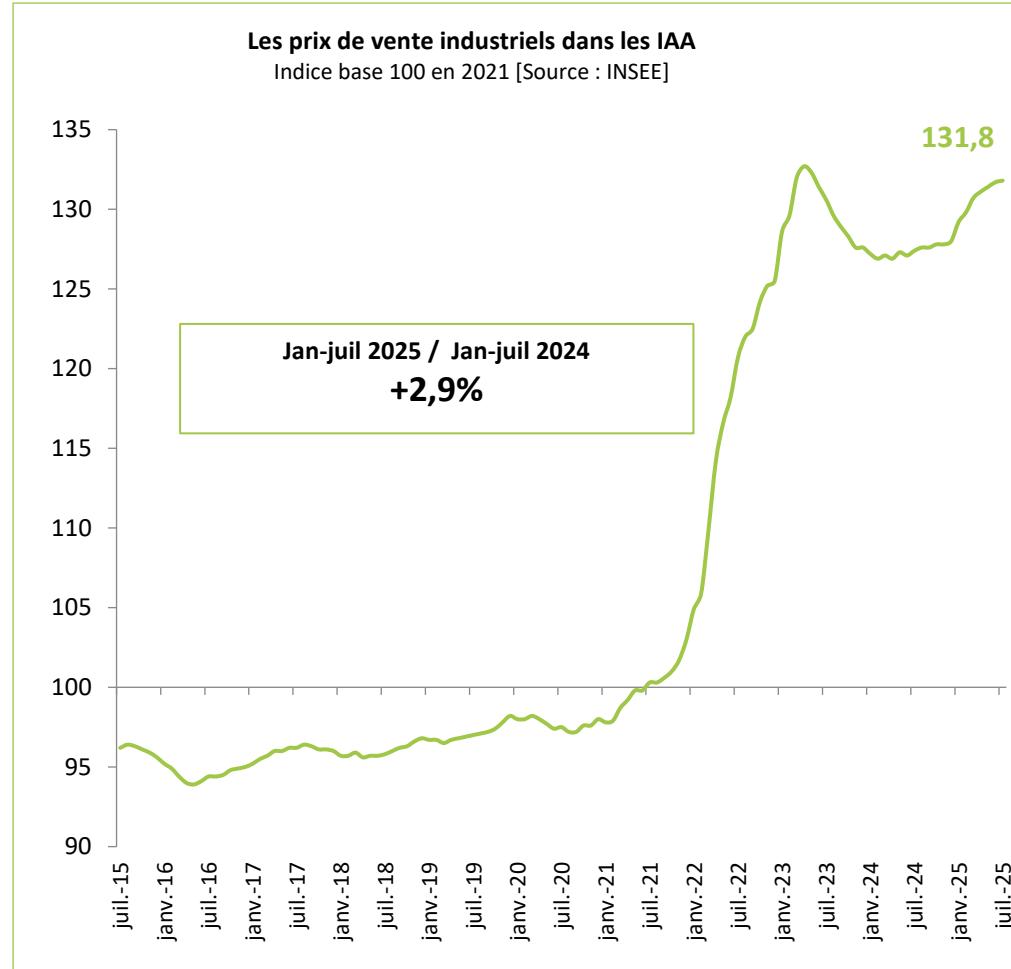
Le recul se poursuit sur 7 mois en 2025 (-1%), après une contraction de -4,4% en 2024. Les prix de l'énergie, des produits de protection des cultures, des aliments des animaux restent en baisse en 2025.

IPPAP : rebond début 2025

L'IPPAP a progressé de +2,7% au cours des 7 premiers mois de 2025. Cette évolution est liée aux pressions haussières exercées sur les gros bovins, les oléagineux, les œufs, le lait de vache...

9 Les prix dans la filière alimentaire : les prix de vente industriels

Les prix de vente industriels des produits agroalimentaires ont progressé de 2,3% sur trois mois en 2025 par rapport au premier trimestre 2024, après une baisse de -2% en moyenne annuelle en 2024. Ils ont augmenté de 1,6% entre le T4 2024 et le T1 2025.



10 Focus étude : « Une prospective à 2040 pour l'agriculture biologique française »

Exploration des trajectoires d'évolution probables de l'agriculture biologique d'ici 2040. Le rapport présente quatre scénarios et montre que la question d'une possible marginalisation de l'AB se pose, face à d'autres démarches mettant elles aussi en avant des promesses environnementales. Elle souligne également l'importance, pour la consommation des produits biologiques, des prix, de la perception des labels et des bienfaits attendus (santé, environnement etc.)

1 "En quête de croissance puis de résilience, le secteur bio non prioritaire". De 2024 à 2030, la croissance économique reste l'enjeu politique prioritaire. Les préoccupations environnementales sont secondaires. Dans ce contexte, les produits bio disparaissent des rayons de la grande distribution, et le tissu économique spécialisé se délite. En 2040, le label biologique européen, les politiques de soutien et les instances de pilotage du secteur, à l'échelle nationale, n'existent plus.

3 "Un standard bio « allégé » pour un secteur compétitif et généralisé". Des évènements climatiques extrêmes contribuent à une prise de conscience de plus en plus générale des enjeux environnementaux. Après plusieurs échecs, un accord international ambitieux est conclu en 2032, pour relever les défis planétaires majeurs, notamment concernant la préservation des ressources, le climat, la biodiversité, la protection des sols. Un nouveau Green Deal fixe des objectifs environnementaux ambitieux, telle la sortie des produits phytosanitaires en 2040.

2 "3e voie triomphante et secteur bio marginalisé". La multiplication des crises liées au changement climatique engendre une prise de conscience des enjeux environnementaux. Des accords internationaux sont conclus, visant à réduire l'empreinte environnementale de l'ensemble des secteurs de l'économie, dont l'agriculture. Les acteurs privés transnationaux des secteurs agricoles et agroalimentaires s'approprient ces nouvelles règles du jeu. Ils accompagnent le déploiement d'itinéraires techniques environnementalement plus ambitieux, mais moins exigeants que ceux de l'AB. Toutes ces initiatives structurent progressivement, à grande échelle, une « 3e voie ». Parallèlement, l'AB perd petit à petit sa capacité d'influence auprès des consommateurs et des pouvoirs publics.

4 "Vers une agriculture et une alimentation biologiques prédominantes". À la suite de la multiplication des crises climatiques et des tensions géopolitiques, l'heure est à la démondialisation. À l'horizon 2030, la prise de conscience environnementale progresse en Europe. Les politiques agricoles, environnementales et sanitaires convergent vers une logique One Health. L'AB devient progressivement la norme à atteindre en matière de production agricole. Une sécurité sociale de l'alimentation est mise en place et une taxation spécifique est créée pour les produits ayant le plus d'impacts négatifs en matière de santé et d'environnement. La loi EGAlim 5 impose un taux de présence des produits bio dans les commerces alimentaires (25% en 2035).

Source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Ceresco et CREDOC